

SÉANCE DU 14 MAI 2018

Accusé de réception en préfecture  
038-213801798-20180514-DEL035-18-DE  
Date de télétransmission : 05/06/2018  
Date de réception préfecture : 05/06/2018

**DELIBERATION N° DEL035-18**

L'an deux mille dix-huit, le 14 mai à dix-neuf heures,  
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, le 7 mai 2018, s'est réuni à la mairie en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

**Présents :**

M<sup>mes</sup> I. BEREZIAT, A. BONNIN-DESSARTS, S. BRANON-MAILLET, S. CUSSIGH, C. EGEA, G. LE CLOAREC, C. PICCA, C. TISON, et MM. T. BARRAL, P. BERTHOLLET, H. EL GARES, J. FABBRO, D. FINAZZO, J.-P. GABBERO, J. PAVAN, P. VERRI.

**Pouvoirs :**

M. BAH Rahim (Pouvoir Simone BRANON, en date du 10 mai 2018)  
M. BERINGUIER Jean-Marie (Pouvoir à Thierry BARRAL, en date du 9 mai 2018)  
M<sup>me</sup> BREUILLE Michèle (Pouvoir à Jean PAVAN, en date du 14 mai 2018)  
M. DUSSEY Andy (Pouvoir à Christine TISON, en date du 14 mai 2018)  
M<sup>me</sup> FERRACIOLI Chantal (Pouvoir à Daniel FINAZZO, en date du 14 mai 2018)  
M<sup>me</sup> GERACI Marianne (Pouvoir à Jacques FABBRO, en date du 14 mai 2018)  
M. MORIN Georges (Pouvoir à Sylvie CUSSIGH, en date du 14 mai 2018)

**Absents excusés :**

M<sup>me</sup> AMBREGNI Nadège  
M. DUBOIS Stéphane  
M<sup>me</sup> GONZALEZ Gisèle  
M. PERRIER Yves  
M<sup>me</sup> ROULAND Chloé  
M. SERGENT Claude

MME GISELE LE CLOAREC A ETE ELUE SECRETAIRE DE SEANCE.

**OBJET : Composition du jury d'assises pour l'année 2019.**

**Rapporteur : Pierre VERRI**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

Le Préfet de l'Isère a communiqué les dispositions relatives au jury d'assises. La commune de Gières doit désigner cinq jurés. Le tirage au sort s'effectue d'après les listes électorales et comprend un nombre de noms triple à celui fixé par le Préfet, soit quinze personnes.

Ainsi, sur cette présente liste, ont été désignés les 15 titulaires par tirage au sort effectué le 14 mai 2018.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'approuver ce tirage au sort.

Conclusions : la présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Ont signé au registre  
les membres présents.

Gières, le 14 mai 2018.



Pour extrait conforme,  
Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "P. VERRI".

Pierre VERRI.